

ADHESION aux pouvoirs locaux



**Citoyenneté
Excellence
Gouvernance
Intérêt général**



Province de Hainaut et pouvoirs locaux : ensemble dans l'intérêt du citoyen

La supracommunalité, dans l'ADN provincial

S'il est un changement fondamental qui caractérise la Province d'aujourd'hui, c'est bien cette volonté de nouer des liens forts avec les Villes et Communes constituant les différents territoires du Hainaut.

Fidèle aux orientations prises par la Wallonie, notre Institution s'est engagée dans l'offre d'un partenariat durable avec les autres pouvoirs locaux. Pour asseoir son positionnement dans un paysage institutionnel en mutation. Mais aussi - et surtout - pour rencontrer les besoins des citoyens.

La Province est ainsi active dans la construction de projets d'ampleur menés par les Villes pour réussir une reconversion profitable aux nouvelles générations. Pensons à son implication décisive dans la Cité des métiers à Charleroi, dans les dynamiques culturelles montoise et louviéroise ou encore dans l'e-campus de Tournai, pierre angulaire de l'Eurométropole.

Mais au-delà de ces symboles forts, ce qu'il faut retenir est sans doute le soutien que peut apporter la Province dans les actes quotidiens des communes. Conseils techniques, centrales d'achat, formations personnalisées, organisation de stages ou d'événements sportifs... les raisons de collaborer sont nombreuses. Elles sont susceptibles de soulager les communes grâce aux perspectives de synergies et d'économies d'échelle qu'elles ouvrent.

Plusieurs Villes et Communes du Hainaut ont fait le choix de concrétiser ces formes de partenariat au travers d'une convention avec notre Institution. Gageons que la lecture de ce document éveille d'autres intérêts. La Province mettra tout en œuvre pour les concrétiser : son Plan stratégique et opérationnel, opportunément appelé ADhésioN, fait de ces collaborations supracommunales une véritable vocation !

A votre service,

Le Collège provincial de la Province de Hainaut

Ensemble dans l'intérêt des citoyens

L'Autorité régionale demande aux Provinces de se positionner comme appui des différents Pouvoirs locaux. En Hainaut, comme dans bon nombre d'autres Provinces, cette volonté exprimée ne fait que confirmer un rôle déjà régulièrement assumé. Toutefois, elle est l'occasion en Hainaut de s'interroger sur ses pratiques en matière de supracommunalité et, surtout, d'assurer un égal accès aux services. Ceci, d'autant plus que notre Province s'est engagée dans un vaste plan stratégique et opérationnel (le plan ADhésioN). Les deux démarches se rejoignent aisément.

>>> Nos axes stratégiques

- **Le positionnement (citoyenneté, supracommunalité, déconcentration, communication)**
- **L'équilibre budgétaire**
- **La gouvernance (culture du contrôle et du risque, développement durable)**
- **L'apprentissage organisationnel (...)**



Le premier axe stratégique provincial, «son positionnement», accorde une part importante à la supracommunalité, une autre manière d'être utile aux citoyens via les pouvoirs locaux ou pour compte de la Région ou de la CFWB. De plus, cette dimension supracommunale cadre parfaitement avec les quatre valeurs qui animent l'ensemble de la Province.

>>> Nos valeurs

- **L'intérêt général** en cultivant la solidarité et le partage
- **La citoyenneté** dans le respect de l'humanisme et du pluralisme
- **L'excellence** en garantissant l'efficacité des services et leur efficience par un processus d'amélioration continue
- **La gouvernance** dans le cadre du développement durable, une gestion objective et transparente veillant à l'utilisation efficiente des moyens.

L'existence constitutionnelle de la Province et le fait que son Conseil provincial démocratiquement élu est représentatif des entités de l'espace provincial, mais aussi des différents territoires s'y inscrivant, plaident pour cette attention particulière en faveur de la supracommunalité.

La volonté n'est évidemment pas de se substituer à l'initiative locale ou encore de jouer une concurrence stérile. Il s'agit, au contraire, de favoriser la complémentarité grâce à une mise en commun, une mutualisation des ressources dans une économie d'échelle optimale. A cette fin, une structuration de la supracommunalité s'est imposée. Elle est aujourd'hui en place et quatre relais territoriaux ont été désignés pour servir d'interface entre les Pouvoirs locaux et l'institution provinciale.

>>> Responsable de la supracommunalité



M. Alain BRAUN
065/38.25.80 - alain.braun@hainaut.be

Secrétariat : **Mme Véronique De Worm**
065/38.24.20 - veronique.de_worm@hainaut.be

Eric Degransart

Antoing
Ath
Beloeil
Bernissart
Brugelle
Brunehaut
Celles
Chièvres
Comines
Ellezelles
Enghien
Estaimpuis
Flobecq
Frasnes-lez-Anvaing
Lessines
Leuze
Mont-de-l'Enclus
Mouscron
Pecq
Peruwelz
Rumes
Silly
Tournai

Magali Vilain

Anderlues
Binche
Braine-le-Comte
Chapelle-lez-Herlaimont
Ecaussinnes
Erquelinnes
Estinnes
La Louvière
Le Roeulx
Manage
Merbes-le-Château
Morlanwelz
Seneffe
Soignies

Dogan Vancranem

Aiseau-Presles
Beaumont
Charleroi
Châtelet
Chimay
Courcelles
Farciennes
Fleurus
Fontaine-l'Éveque
Froidchapelle
Gerpennes
Ham-sur-Heure
Les Bons Villers
Lobbes
Momignies
Montigny-sur-Sambre
Pont-à-Celles
Sivry-Rance
Thuin

>>> Vos relais territoriaux



- **pour le Cœur de Hainaut, espace du Centre,**
Mme Magali VILAIN
065/87.96.61 - magali.vilain@hainaut.be



- **pour le Cœur de Hainaut, espace de Mons-Borinage,**
M. Vincent SIMON
065/34.25.11 - vincent.simon@hainaut.be



- **pour Charleroi et le Sud-Hainaut,**
M. Dogan VANCANEM
071/44.72.11 - dogan.vancranem@hainaut.be



- **pour la Wallonie picarde,**
M. Eric DEGRANSART
069/77.92.92 - eric.degransart@hainaut.be

Vincent Simon

Boussu
Colfontaine
Dour
Frameries
Hensies
Honnelles
Jurbise
Lens
Mons
Quaregnon
Quevy
Quievrain
Saint-Ghislain



Leurs missions

- Recenser les attentes des communes afin d'adapter l'offre le plus précisément possible aux besoins. Celles-ci seront étudiées ainsi que la manière la plus appropriée d'y apporter une réponse ;
- Synthétiser les demandes, proposer des pistes de réponses aux attentes en interaction avec les services provinciaux et préciser les conditions de mise en œuvre ;
- Mettre en place un réseau de contacts avec les différents pouvoirs locaux présents sur le territoire ;
- Faire connaître les initiatives provinciales à destination du public-cible ;
- S'assurer de la bonne implantation des activités souhaitées.

Un processus qui se veut dynamique, évolutif et transparent :

Un travail de synthèse d'actions susceptibles d'intéresser directement les Pouvoirs locaux a été réalisé. La présente plaquette propose dès lors une offre de base non limitative à destination des pouvoirs locaux.

Un échéancier :

Pour chaque action supracommunale sont explicitées ici des conditions de mise en œuvre. Il convient d'être conscient que tant les Pouvoirs locaux que la Province de Hainaut sont limités par leurs ressources financières, humaines et infrastructurelles. Le travail s'inscrit dès lors sur une ligne du temps, un échéancier clairement élaboré dès la phase préparatoire.

Après une période d'essai, la supracommunalité est maintenant ouverte à tous les Pouvoirs locaux. Mais cette coopération interinstitutionnelle n'est possible que dans la mesure où les Pouvoirs locaux participent au processus ! La balle est donc dans le camp local...

>>> Opérateurs en matière de supracommunalité



**Enseignement
Formation**



**Culture
Tourisme**



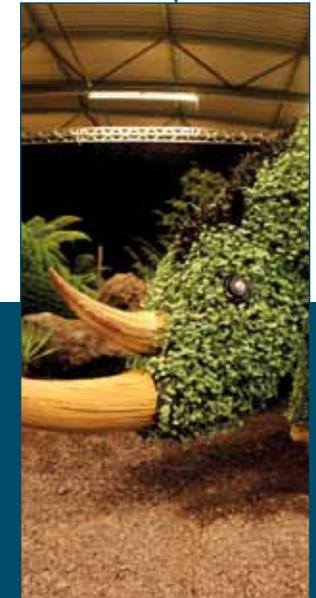
**Sport
Promotion
de la santé**



Action sociale



**Eco-développement
territorial**



**Services internes
provinciaux
d'appui**



Enseignement Formation



Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Formations continuées (catalogue)	Mise en place et gestion de formation.	En fonction de la formation, se référer à l'offre précisée dans le catalogue accessible sur le site hainaut.be .
Formations continuées sur mesure	Mise en place et gestion de formation.	Offre de formation établie, sur mesure, en fonction du besoin précis du pouvoir local.
Formations RGB	Mise en place et gestion de formation.	0,50€/heure pour les agents des PL / 2,50€/heure/agent à charge du pouvoir local.
Soutien psychologique en cas de stress pour pompiers, policiers et ambulanciers	Accompagnement des agents en cas de stress ou de trauma.	Convention particulière à mettre en œuvre entre le corps dont émanent les agents et l'API.
Cellule Europe-Partenariats	Expertise en matière de projets européens ou institutionnels belges.	Aucune participation financière n'est demandée.
SAPEPS	Prise en charge de dossiers d'étudiants en situation de handicap inscrits dans l'enseignement de promotion sociale organisé par les Villes et Communes.	Aucune participation financière n'est demandée.
INFRASTRUCTURE	Mise à disposition de locaux pour colloques, conférences et activités sportives.	Activités proposées soit gratuitement, soit avec une participation dans les coûts selon la spécificité des demandes
Organisation des CPMS	Les centres PMS ont pour mission d'assurer les tâches de guidance au profit des élèves de l'enseignement maternel, primaire, secondaire de plein exercice (notamment organisé par les Villes et Communes).	Aucune participation financière n'est demandée.
Formation continuée des enseignants	Organisation de formations pédagogiques à destination des enseignants de l'enseignement secondaire essentiellement (accès possible aux enseignants d'autres PO du CPEONS).	Aucune participation financière n'est demandée.
Informations scolaires	Information sur les métiers participant au processus de valorisation de l'enseignement qualifiant (orientation métiers) au travers de l'organisation de présentations de l'enseignement qualifiant, des métiers issus de ces filières ; organisation de salons ou participation à des salons existants.	Aucune participation financière n'est demandée.



Culture - Tourisme

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Formations moniteurs	Acquisition techniques d'animation.	Prix varie en fonction de l'hébergement.
Centre d'hébergement La Louve	Activités culture.	Prix varie en fonction des activités.
Centre d'hébergement Roisin	Activités nature.	Prix varie en fonction des activités.
Envoi de collaborateurs occasionnels pour des projets d'association ou d'institutions dans des domaines très variés (pour tous les âges).	Prise en charge des vacances et frais de déplacement. Le nombre d'heures de vacation est fonction du budget disponible. Une évaluation de l'intervention est obligatoire.	Prises en charge des vacances par la Province selon le nombre d'heures disponibles.
Soutien à l'organisation de spectacles.	Prise en charge de spectacles, avec éventuellement mise à disposition de techniciens et de médiateurs. Intervention financière limitée dans le cadres des Tournées «Art et Vie».	Variable selon le coût des spectacles ; ceux-ci doivent être agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Organisation de ciné-clubs et projections	Promotion de la culture cinématographique dans le cadre de ciné-clubs.	Prise en charge selon les recettes.
Repérage selon demandes des producteurs ; aides en cas de tournage de films (retombées économiques et touristiques).	Bureau d'Accueil de Tournage Cinéma en Hainaut (BATCH).	Gratuit.
Prêt de matériel audiovisuel	Prêt de matériel pour la tenue d'animations Sonorisation d'événements, réalisation de capsules vidéo.	Pas de participation financière de la Commune mais prise en charge de l'assurance.

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Prêt de matériel d'expositions	Prêt de matériel dans le cadre d'exposition d'arts plastiques.	Participation financière de la Commune selon le type de matériel.
Prêt d'œuvres de la collection provinciale	Dépôt pour une durée déterminée d'œuvres appartenant à la Province.	La Commune prend à sa charge les assurances couvrant l'œuvre,
Mission décrétaie de coordination des bibliothèques de la province. Pilotage de réseaux de lecture publique	Catalogue collectif, prêts interbibliothèques, formation continuée, aide à l'animation, à la promotion, aide technique, prêts d'expositions et de matériel d'exposition. Réseau reconnu en catégorie 4 par le nouveau décret.	Services offerts par la Province.
Bibliothèque itinérante	Haltes des bibliobus. / Dépôts de plus ou moins longue durée dans écoles, associations.	Gratuit / Attention : nombre de circuits non extensible.
Coordination de l'action des structures locales (Maisons du Tourisme, Offices du Tourisme, villes, communes)	Aide aux structures locales 1. Structuration de l'aide financière et matérielle aux Maisons du Tourisme, pour la coordination de la promotion 2. Mise à disposition des structures locales d'un certain nombre de services (campagne de promotion, dynamisation des sites internet, éditions, diffusion de séquences télévisées, création et coordination de produits touristiques, développement du tourisme GPS, aide en services et conseils, assistance au montage des dossiers pour les projets touristiques, prise en charge des aspects logistiques lors des présences des partenaires aux foires et salons, prêt de matériel d'exposition...) 3. Mise en place d'actions transversales en dépassant les limites territoriales des Maisons du Tourisme afin de renforcer les collaborations entre elles 4. Coordination au niveau local des actions menées par Wallonie-Bruxelles Tourisme (ex. participation à la préparation des plans d'actions de WBT sur la Flandre et à l'étranger, représentation au sein des clubs de promotion...) 5. Collaboration avec les autres Fédérations touristiques provinciales de Wallonie notamment dans le cadre du Centre d'Action touristique des Provinces wallonnes (C.A.T.P.W.).	Les conditions de mise en œuvre sont définies en fonction des demandes et de manière concertée entre les opérateurs communaux et provinciaux sur base de leur disponibilité financière.

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Promotion touristique - Utilisation des nouvelles technologies pour créer un site internet novateur et avant-gardiste pour la FTPH et coordination pour la création et dynamisation des sites des Maisons du Tourisme	Participation à la nouvelle base de données PIVOT de la Région wallonne. Lancement du nouveau site Internet pour la FTPH et coordination pour les sites des Maisons du Tourisme partenaires du projet. Assistance aux prestataires pour l'actualisation et la dynamisation de leurs sites Internet.	Participation financière de la Commune selon le type de demande / Aide en service.
Structuration, développement et promotion du tourisme d'affaires en Hainaut (Programme 'Convergence' 2007-2013 des Fonds Structurels)	Etude et modélisation de l'offre. Création, mise à jour et maintenance d'outils de valorisation. Promotion sur les marchés porteurs. Consolidation et autonomisation. Pérennisation du projet au delà du Feder.	Service rendu avec participation financière de la Commune selon type d'activité / Aide en service.
Mise en réseau des sites touristiques gérés par l'A.S.B.L. Voies d'Eau du Hainaut et d'autres attractions	L'A.S.B.L. Voies d'Eau du Hainaut propose à ses clients diverses combinaisons de visites ou de croisières avec des attractions (sites miniers, Ville de Mons, Musée Royal de Mariemont, Château de Seneffe, l'Hôpital N-D à la Rose, ville de Thuin, distillerie de Biercée, Carrières du Hainaut ainsi que la Brasserie Saint-Feuillien). Ces produits permettent le développement économique des Communes ou en tout cas de les faire connaître.	Les accords de partenariat sont renouvelés chaque année et une brochure annuelle reprenant les forfaits est éditée à l'attention des groupes en français, néerlandais, anglais et allemand. Elle est largement diffusée auprès des Offices du Tourisme locaux, les écoles, les associations, les agences de voyages et autocar, etc. Participation financière de la Commune selon l'activité.



Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Soutien administratif au niveau comptable/financier	Aide à l'accomplissement des formalités fiscales (IPM, taxe compensatoire...)	Participation financière de la Commune selon l'activité.
Soutien administratif au niveau comptable/financier	Aide à la réalisation de procédures comptables.	Participation financière de la Commune selon l'activité
Soutien aux échanges internationaux	Aide pour la mise en place de jumelage entre les villes et communes hennuyères et des entités étrangères.	Dossiers ponctuels. Pas de facturation. Dans certains cas, il est possible de subventionner une action (ex.: Leuze-en-Hainaut jumelée avec Ouagadougou au Burkina Faso). Aide financière dans des projets de développement.
Organisation de classes de neige et stages sportifs au Domaine de Val Ubaye à Baratier, pour l'enseignement communal	Les classes de 6e de l'enseignement communal se rendent une semaine en classe de neige à Baratier.	Opérations annuelles récurrentes. Les participants paient les frais d'organisation mais bénéficient d'un tarif social pour hennuyers.
Organisation de séjours socioculturels à l'attention des Echevinats du 3 ^e âge	Séjours organisés au Château de Collonges à Saint-Donat-sur-l'Herbasse à l'attention des seniors des villes et communes du Hainaut.	Ce sont des opérations annuelles qui peuvent être récurrentes. Les participants paient les frais d'organisation (hébergement, transport, excursions, etc.), moyennant un tarif social pour hennuyers.





Sport - Santé

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Profil local de santé	Mise à disposition et présentation d'un document de 4 pages sur les données essentielles de santé à l'échelon de la commune. Public cible : élus, professionnels, citoyens.	Service offert par la Province en fonction des disponibilités. Demande formulée par le Collège. Présentation devant le Collège ou le Conseil communal avant diffusion par la commune. Délai à convenir.
Conférence - Débat sur des données de santé	Organisation de conférences présentant des données de santé sur divers thèmes : maladies chroniques, cancers, inégalités sociales de santé...	Service offert par la Province en fonction des disponibilités. Demande formulée par un acteur local (politique, administratif, professionnel, associatif...) Organisation de la conférence par l'acteur local avec le soutien de la commune. Délai à convenir.

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Diagnostic local de santé	<p>Soutien à un état des lieux en vue de construire un plan d'actions pluriannuelles de prévention et de promotion de la santé.</p> <p>Cette analyse peut concerner une population spécifique (jeunes, seniors...), un territoire donné (quatrième particulier (alimentation ...) ou un milieu de vie (accueil de l'enfance, école ...).</p> <p>Elle met en jeu des techniques de récolte d'informations quantitatives et qualitatives.</p>	<p>Service offert par la Province en fonction des disponibilités.</p> <p>Demande formulée par le Collège communal.</p> <p>Constitution d'un groupe de travail chargé d'accompagner la démarche depuis sa conception jusqu'à sa diffusion y compris les phases de récolte et d'analyse des informations.</p> <p>Mise à disposition de ressources locales.</p> <p>Présentation devant le Collège ou le Conseil communal avant diffusion par la commune.</p> <p>Délai à convenir.</p>
Formation Promotion de la santé	<p>Organisation d'une formation intra ou intercommunale pour des agents communaux ou de CPAS sur la conception, la gestion et l'évaluation de projets de promotion et d'éducation pour la santé.</p> <p>Des formations spécifiques telles que : «alimentation et précarité , alimentation en milieu scolaire, alimentation en collectivité et promotion de la santé au niveau communal...» sont aussi disponibles.</p>	<p>Tarifs de l'Institut Provincial de Formations.</p> <p>Demande formulée par le Collège communal.</p> <p>La formation peut être gratuite si elle s'inscrit sans un projet de partenariat pluriannuel.</p> <p>Délai à convenir.</p>
Expertise Actions Santé	<p>Soutien méthodologique court à la conception, la réalisation et l'évaluation d'actions d'éducation pour la santé et de promotion de la santé au sein de la commune.</p> <p>Un appui à la construction de supports éducatifs est envisageable.</p>	<p>Service offert par la Province en fonction des disponibilités.</p> <p>Demande formulée par un membre du Collège ou par un agent communal ou de CPAS.</p> <p>Délai à convenir.</p>
Présentoirs SANTE	<p>Mise à disposition de brochures sur différents thèmes de santé à diffuser dans les lieux publics de la commune (administration, CPAS, bibliothèque, centre culturel...)</p>	<p>Service offert par la Province en fonction des disponibilités.</p> <p>Demande formulée par le Collège, avec désignation d'une personne responsable de la gestion du «présentoir santé» mis à disposition.</p> <p>Délai à convenir.</p>
Actions Santé	<p>Soutien à la mise en place d'actions d'éducation pour la santé et de promotion de la santé : conférence, petit déjeuner, salon, événement santé, animation, atelier cuisine, exposition, dossiers thématiques...</p> <p>Ces actions peuvent toucher des publics d'enfants, de jeunes, d'adultes en situation de précarité, de seniors...</p>	<p>Service offert par la Province en fonction des disponibilités.</p> <p>Demande formulée par un membre du Collège ou par un agent communal ou de CPAS.</p> <p>Il est souhaité que la demande s'inscrive dans un projet de promotion de la santé pour éviter le caractère purement événementiel. L'offre «Expertise Actions Santé» peut permettre d'affiner l'idée de départ.</p> <p>Délai à convenir.</p>

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Communication Santé	Mise à disposition d'articles et de communiqués sur différents thèmes de santé à destination du bulletin communal, du site Internet et des toutes-boîtes. Adaptation de brochures OSH au contexte local pour une diffusion communale.	Service offert par la Province en fonction des disponibilités. Demande formulée par un membre du Collège ou par un agent communal ou de CPAS. Délai à convenir.
Activités sportives pour les jeunes	Initiation aux sports.	Prix varie en fonction de l'activité sportive.
Activités sportives pour les adultes	Initiation aux sports.	Prix varie en fonction de l'activité sportive.
Activités sportives pour personnes handicapées	Initiation aux sports.	Prix varie en fonction de l'activité sportive.
Soutien aux Fédérations sportives et aux grands événements sportifs organisés sur le territoire provincial.	Aide financière.	Le subside varie en fonction du projet déposé.

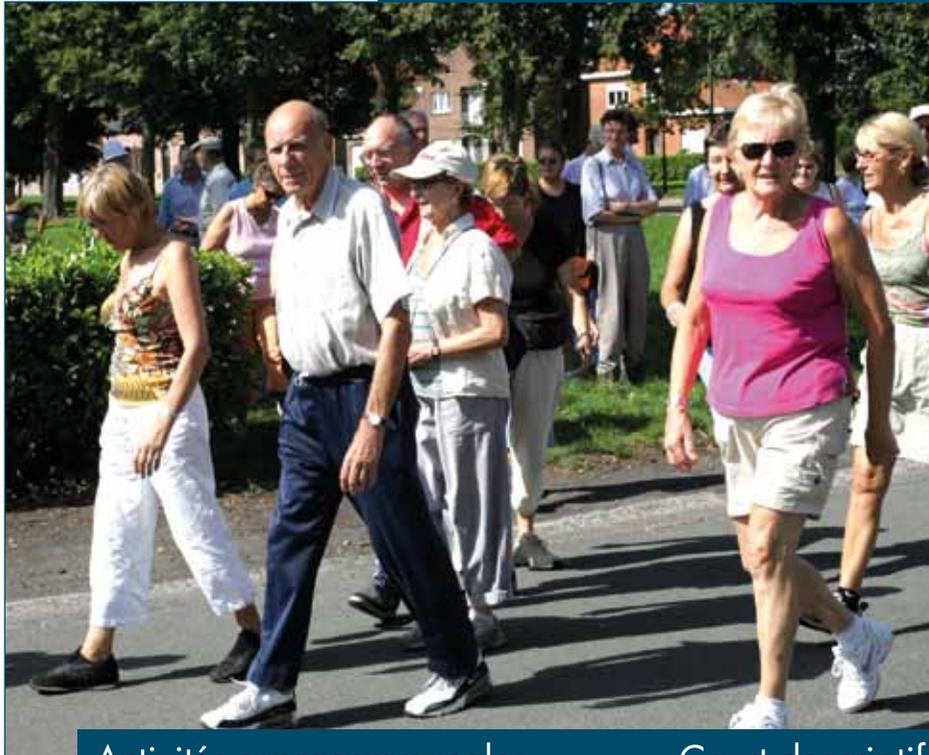






Action sociale

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Supervision de travailleurs médico-sociaux (TMS)	Accompagnement, études de cas, formation, soutien de travailleurs de première ligne (assistants sociaux, aides familiales, infirmiers, éducateurs de rue...)	Personnel pris en charge - Département Psychosocial.
Promouvoir la place des citoyens dans la société. Favoriser leur intégration harmonieuse. Politique du Département - Hainaut Senior	Réalisation d'activités en éducation permanente en faveur des citoyens, sensibiliser aux grands enjeux de société, élever le niveau de santé par la poursuite d'activités.	Personnel payé par la Province de Hainaut + Coût intervention-Convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Antenne d'Hainaut Senior réparties en différentes villes couvrant l'étendue de la Province de Hainaut.
Plate-forme de dialogue et de cohésion entre les Conseils consultatifs des aînés communaux	Veiller aux intérêts de toutes les personnes âgées et délibérer sur les questions provinciales les concernant + coopération avec les associations communales, organisations pour personnes âgées.	Personnel pris en charge par la Province pour le fonctionnement.
Plate-forme provinciale des personnes handicapées	Coordination des Comités locaux pour la personne handicapée.	Modalités à définir pour participation au réseau.
CEDORES (Centre de documentation et de Recherche sociale)	Réalisation de colloques et de conférences en matière de politique sociale.	Ouvert aux travailleurs sociaux.



Activités supracommunales

Court descriptif de l'action

Conditions de mise en œuvre

ASBL Vers la Vie	Projet Extra'Kids.	Animations prises en charge conjointement.
Négociation pour accès à des activités pour le 3e âge	Randonnées pédestres, gymnastique...	Carte à prix réduits - voir en fonction des différentes antennes d'Hainaut Seniors.
CPAS	Recyclage des directeurs de Maison de Repos.	L'intervention de la commune dans les frais varie selon la formation et le nombre de participants.
Participation à des salons Seniors	Participation au salon Seniors - offre d'emplacements et de présentation d'une activité.	A définir selon la demande.
Coordination violence	Développement de «Plate-forme de sensibilisation à la prévention violence».	A définir selon la demande.



Eco-développement territorial

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Système d'Information stratégique	Grâce à la récolte de données réalisée au fil des années et provenant de fournisseurs officiels de données statistiques (SPF Economie-DGSIE, Banque nationale de Belgique, ONSS, INASTI,...), fourniture de données et de diagnostics socio-économiques succincts aux échelles communales et supracommunales de la province du Hainaut. Egalement, réalisation des diagnostics socio-économiques plus élaborés et en assure la représentation cartographique.	Fourniture des données statistiques (des fournisseurs officiels) et réalisations diagnostics succincts: service gratuit pour les pouvoirs locaux et monde de l'enseignement Réalisation d'analyses plus détaillées et de cartographie: service payant sur la base de devis.
Europe Direct-Hainaut	Relais d'information officiel des Institutions européennes en Hainaut : services d'information et de documentations gratuites (plus de 200 publications disponibles), service d'animation de conférences avec les communes et associations, service d'aide logistique aux communes et association souhaitant développer des projets européens (conférences, expositions,...).	La Province assume les coûts de l'activité.

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Service Juridique	Cycles d'ateliers thématiques pour les asbl: les actualités sociales, la TVA, la comptabilité, les congés, les obligations de l'employeur, la liquidation, les assurances...	Organisation d'1 ou 2 cycles par an + des séminaires ponctuels. Prix: en moyenne 60 euros par atelier Réponse aux questions de 1er niveau : gratuit Traitement des questions complexes : tarification sur base d'un devis
Environnement	Conseils en matière d'aménagements et de gestion des espaces plus respectueux de l'environnement.	La Province assume les coûts de l'activité.
Environnement- Comité d'accompagnement	Aide à la mise en place et à la gestion de Comités d'accompagnement.	La Province assume les coûts de l'activité.
Environnement- Contrat de rivière, parc naturel	Participation aux différents groupes de travail des Contrats rivières et des Parcs naturels.	La Province assume les coûts de l'activité.
Environnement- Expo et documentation	Mise à disposition d'expositions et documents divers sur l'environnement (la pollinisation, la biodiversité, les distances de plantations, la taille des arbres fruitiers, les arbres remarquables, le compostage individuel,...)	La Province assume les coûts de l'activité.
Environnement- Arbres remarquables	Recensement des arbres remarquables par commune.	2 ou 3 communes par an (sur demande), la Province assume les coûts de l'activité.
Environnement- Patrimoine arboré	Conseils en gestion de patrimoine arboré.	Participation financière établie sur base d'un devis.
Environnement- Mieux vivre ensemble	Participation à l'opération Mieux Vivre Ensemble: initiative de la Province de Hainaut visant à développer durablement des activités diverses au bénéfice de l'ensemble de la population.	La Province assume les coûts de son activité.
Gestion de projets	Aide à la recherche de financement (au niveau wallon, fédéral et européen) , au montage et à la gestion de projets. Service de veille personnalisé sur les programmes européens.	Veille, recherche de financement et aide au montage sont pris en charge par la Province.
Marchés publics	Conseils en matière de marchés publics et partenariats public-privé.	Conseil général gratuit, veille à 300 €/an opérationnelle en 24h, séminaires et ateliers pratiques 50€/matinée, troisième édition du guide Carnet de Route des Marchés publics 2012 à 15€ (tous les tarifs sont Htva).

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Agriculture raisonnée / Circuits courts alimentaires	Soutien aux initiatives locales favorisant les rapprochements entre citoyens et petits producteurs, conseils en diversification, sensibilisation à la biométhanisation / Accompagnement des initiatives développées par les communes, information et mise à disposition d'expositions sur l'alimentation durable.	La Province assume les coûts de l'activité.
Hygiène alimentaire - Analyse	Prélèvements et analyses de denrées alimentaires, d'eaux et d'eaux surfaces.	Sur devis.
Hygiène alimentaire - Audit Formation Conseils	Audits, Formations, consultance et conseils en hygiène alimentaire.	Sur devis.
Hygiène alimentaire Etablissements alimentaires	Inspections et contrôles préventifs communaux des établissements alimentaires (sur délégation du Bourgmestre).	Sur devis.
Analyses environnementales - Eaux	Prélèvements et détection de la Légionelle dans des échantillons d'eaux.	Sur devis.
Analyses environnementales - Analyse	Prélèvements et analyses de tous types d'eaux, de sols pollués, de sédiments et de déchets. Prélèvements et analyses de l'air dans les lieux de travail ou en extérieur.	Sur devis.
Contrôles piscines	Analyses d'eau et d'air. Détection de la Légionelle.	Sur devis.
Salubrité du bâtiment	Expertise et conseils relatifs aux problèmes liés à la salubrité (humidité, parasites, champignons). Détection de la mэрule.	Sur devis.
Pollutions intérieures	Aide au diagnostic de pathologies humaines causées par des problèmes d'hygiène, de pollutions intérieures ou d'insalubrité de l'habitat. Evaluations des pollutions intérieures dans les structures publiques.	Gratuit si demande médicale.
Evaluation des risques environnementaux	Réalisation d'études environnementales. Mise en place de systèmes de management environnemental.	Sur devis.
Missions d'auteur de projet	Etudes de projets relatifs aux aménagements de voiries, de cours d'eau, d'espaces publics, en qualité d'auteur de projets sur base de contrats rémunérés.	Pourcentage du montant des travaux, variable en fonction de la complexité du projet.

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Cours d'eau non navigables de 3ème catégorie	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat pour la gestion des cours d'eau, - Encadrement pour les travaux, - Assistance à la gestion technique et administrative des cours d'eau - projet Naqia, - Interface provincial avec les contrats de rivière. 	La Province assume les coûts de son activité.
Mission de conseiller technico-administratif	<p>Aide pour des tâches administratives et techniques dans le cadre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étude des projets de travaux, - le suivi de l'exécution, - la gestion des études, - le conseil dans les domaines de la voirie, les cours d'eau, l'environnement, l'assainissement, l'urbanisme... 	La Province assume les coûts de son activité.
Hainaut Centrale de Marchés	Information sur la notion de «centrale de marchés», Passation de marchés publics de travaux et services au nom des opérateurs locaux et gestion de ces marchés.	Pourcentage du montant des travaux et service, variable en fonction de la complexité du projet.
Marchés publics	Conseils, formations et informations aux administrations locales à propos des marchés publics	La Province assume les coûts de son activité.
Logiciel «3P» de gestion des marchés publics	Conseils, formations et informations à propos du logiciel «3P», Intégration du logiciel «3P» dans le flux de données entre la commune et Hainaut Ingénierie Technique.	La Province assume les coûts de son activité.





Services d'appui

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Activité de mosaïcultures (prêt/location)	Achat de végétaux, de matière ; réalisation, plantation, transport, montage, démontage, gestion	Participation financière selon la demande.
Location/prêt de plantes et de matériel d'exposition	Transport, montage, démontage.	Participation financière selon la demande.
Partage d'expériences et conseils en matière d'élaboration d'un programme de prévention et de gestion de la consommation abusive d'alcool sur le lieu de travail, d'aide à la mise en place d'un processus d'évaluation du personnel, d'accompagnement de la gestion de l'absentéisme, de mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences,	Participation à l'élaboration de la mise en place de tels programmes au niveau communal.	25 €/h + frais de déplacement avec un minimum de 16h Demande formulée par le Collège communal. Présentation devant le Collège ou le Conseil communal avant diffusion aux bons soins de la commune. Délai minimal : 6 mois Formation obligatoire des responsables hiérarchiques et information à l'ensemble du personnel.

Activités supracommunales	Court descriptif de l'action	Conditions de mise en œuvre
Participation aux marchés publics provinciaux réalisés en centrale de marchés	Mise en place de marchés publics de fournitures et services, dont l'accès est ouvert à d'autres pouvoirs locaux (Communes, Cpas, Régies,...) ou organisations diverses (Asbl,...)	Accord du Pouvoir exécutif de l'adhérent à notre convention type de centrale de marché - Accord du Collège Provincial sur la proposition d'adhésion - Communication des marchés concernés - Service offert par la Province.
Recours au fonctionnaire sanctionnateur provincial pour gérer les amendes administratives	Traitement des PV rédigés par la police et les agents constatateurs en application de la loi fédérale sur les amendes administratives communales (nouvelle loi du 24 juin 2013) et sur base du décret du 5 juin 2008 sur la délinquance environnementale.	convention particulière entre le service et la commune (49 villes et communes actuellement partenaires) et protocoles de collaboration avec les 3 parquets judiciaires de la province et 20 zones de police. Loi SAC du 24 juin 2013: 12,5 Eur par dossier (coût de l'envoi par recommandé des deux courriers de procédure) + 30% du montant de l'amende effectivement perçue. Décret environnemental du 5 juin 2008: 25 € par dossier + 30% du montant de l'amende effectivement perçue.
Hébergement d'infrastructures informatiques	Valorisation des locaux techniques de la DGSI à Hornu (climatisés, sécurisés, protégés contre l'incendie, disposant d'une autonomie électrique) à des fins d'hébergement d'infrastructures utiles aux pouvoirs locaux.	Sur base de conventions spécifiques à rédiger précisant le niveau de service prévu (SLA) et les conditions tarifaires applicables.
Mise en place d'un portail cartographique	Mise en place d'un portail permettant la construction de cartes thématiques par superposition de plans détenus par la Province de Hainaut ou accessibles via internet. Ce portail est dédié aux services provinciaux, à certaines entités de pouvoirs locaux (notion d'extranet) et, dans une phase ultérieure, au grand public.	Définition des modalités tarifaires d'accès à ce service.
Relevés de terrain de données cartographiques	Dans la foulée de la sauvegarde sous format digitalisé des Atlas des Chemins vicinaux (en partenariat avec le SPW), réalisation d'un relevé de terrain utile à la gestion administrative des entités concernées. Ce projet se déroule sur base d'une convention passée entre les communes intéressées et la Province de Hainaut.	Disponibilité (tant à la Province que dans les Communes) de ressources humaines utiles à la réalisation de ce projet de longue haleine.



Pompiers - Policiers Ambulanciers

Formation des pompiers	sur base d'accord et de convention avec le Fédéral
Formations des ambulanciers	sur base d'accord et de convention avec le Fédéral
Formations des policiers	sur base d'accord et de convention avec le Fédéral



ADHESION

Cette plaquette est destinée aux pouvoirs locaux situés en province de Hainaut.

Editeur responsable : Patrick Mélis - Directeur général provincial
Conception graphique : Cédric Roland - Service de communication de La Province de Hainaut